FRC 3 21782
Case
FRC
21580

DISCOURS
DU ROI
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE;
RÉPONSE DE M. LE PRÉSIDENT,

Et Décret rendu en conſéquence,

RELATIF AU VOYAGE DU ROI A SAINT-CLOUD,

Du 19 Avril 1791.

MESSIEURS,

Je viens au milieu de vous avec la confiance que je vous ai toujours témoignée. Vous êtes inſtruits de la réſiſtance qu'on a apporté hier à mon départ pour Saint-Cloud: je n'ai pas voulu qu'on la fît ceſſer par la force, parce que j'ai craint de provoquer des actes de rigueur contre une multitude trompée, & qui croit agir en faveur des lois, lorſqu'elle les enfreint. Mais il importe à la Nation de prouver que je ſuis libre: rien n'eſt ſi eſſentiel pour l'autorité des ſanctions & des acceptations que j'ai données à vos décrets. Je perſiſte donc, par

THE NEWBERRY
LIBRARY

ce puissant motif, dans mon projet de voyage à Saint-Cloud; & l'Assemblée Nationale en sentira la nécessité.

Il semble que pour soulever un peuple fidèle, & dont j'ai mérité l'amour par tout ce que j'ai fait pour lui, on cherche à lui inspirer des doutes sur mes sentimens pour la Constitution. J'ai accepté, & j'ai juré de maintenir cette Constitution dont la constitution civile du clergé fait partie, & j'en maintiens l'exécution de tout mon pouvoir. Je ne fais que renouveler ici l'expression des sentimens que j'ai souvent manifestés à l'Assemblée Nationale; elle sait que mes intentions & mes vœux n'ont d'autre but que le bonheur du peuple; & ce bonheur ne peut résulter que de l'observation des lois & de l'obéissance à toutes les autorités légitimes & constitutionnelles.

RÉPONSE DU PRÉSIDENT.

SIRE,

Si le sentiment profond dont l'Assemblée Nationale est pénétrée, étoit compatible avec quelque plus douce impression, elle la recevroit de votre présence. Puisse Votre Majesté trouver elle-même parmi nous, dans ces témoignages d'amour qui l'environnent, quelque dédommagement de ses peines!

Une inquiète agitation eſt inſéparable des progrès de la liberté. Au milieu des ſoins que prennent les bons citoyens pour calmer le Peuple, on ſe plaît à ſemer des alarmes: des circonſtances menaçantes ſe réuniſſent de toutes parts, & ſa défiance renaît.

SIRE, Vous, le Peuple, la Liberté, la Conſtitution, ce n'eſt qu'un ſeul intérêt : les lâches ennemis de la Conſtitution & de la Liberté ſont auſſi les vôtres.

Tous les cœurs ſont à vous; comme vous voulez le bonheur du Peuple, le Peuple demande le bonheur de ſon Roi : empêchons qu'une faction, trop connue par ſes projets, ſes efforts, ſes complots, ne ſe mette entre le Trône & la Nation; & tous les vœux ſeront accomplis.

Quand vous venez, SIRE, reſſerrer dans cette enceinte les nœuds qui vous attachent à la Révolution, vous donnez des forces aux amis de la paix & des lois; ils diront au peuple que votre cœur n'eſt pas changé; & toute inquiétude, toute défiance diſparoîtra; nos communs ennemis ſeront encore une fois confondus, & vous aurez fait remporter à la Patrie une nouvelle victoire.

DÉCRET.

L'Aſſemblée Nationale décrète qu'il ſera fait une députation au Roi, pour le remercier de la démarche qu'il a faite auprès de l'Aſſemblée Nationale, & pour le prier

de vouloir bien remettre le discours qu'il a prononcé & qu'elle a applaudi, afin que ce discours, imprimé & envoyé aux quatre-vingt-trois départemens, avec la réponse de M. le Président de l'Assemblée Nationale, y serve de proclamation, pour le maintien ou le rétablissement de la paix publique.

Signé CHABROUD, *Président.*

BOISSY ; DEVISMES ; RANCOUT-DE-VILLIERS ; MOUGINS-ROQUEFORT, Curé de Grasse ; GOULPIL-PRÉFELNE ; ROGER, *Secrétaires.*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,